



Problèmes de mise en oeuvre des projets

Nous avons demandé aux répondants de réfléchir à leur expérience en Égypte et de lire une liste de 12 causes possibles des problèmes de mise en oeuvre des projets (voir l'Annexe n°1). Ils ont indiqué dans quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec chaque énoncé en lui attribuant une cote sur une échelle de 1 à 10. Les problèmes de mise en oeuvre des projets inclus dans la liste avaient été mentionnés par des conseillers canadiens et des collègues nationaux lors d'études antérieures.

- une mauvaise gestion de la part de l'Administration centrale de l'ACDI;
- une mauvaise gestion de la part de l'AEC;
- l'incapacité de l'AEC à comprendre le développement; et
- un manque de définition claire des rôles et des responsabilités respectifs du chef d'équipe de projet, de l'agent principal des ressources, de la mission, du siège social de l'AEC, du personnel de l'AEC sur le terrain et du Gouvernement égyptien.

Perceptions du personnel de l'ACDI

Dans l'ensemble, le personnel de l'ACDI a désigné les six facteurs suivants comme ayant le plus contribué à créer des difficultés de mise en oeuvre et de réussite des projets de développement en Égypte :

- des conseillers canadiens mal choisis;
- des participants égyptiens mal choisis;

Nous avons observé une très forte divergence d'opinions entre le personnel de l'Administration centrale de l'ACDI et le personnel de l'ACDI sur le terrain. Par exemple, le personnel de l'ACDI sur le terrain n'était pas d'accord avec l'idée que les problèmes de mise en oeuvre des projets en Égypte étaient attribuables à des problèmes de sélection des conseillers canadiens, à une mauvaise gestion de la part des AEC et à l'incapacité des AEC à comprendre le développement.